

Fabricant-réparateur d'instruments de musique (H/F)

Pianos, guitares, batteries, saxophones, trompettes, flûtes, cors : nombreux sont les instruments à l'origine des mélodies que tout un chacun écoute au quotidien.

.....

Si le monde de la musique t'intéresse et que tu voues une certaine passion aux instruments, le métier de fabricant-réparateur d'instruments de musique.

En tant que fabricant-réparateur d'instruments de musique, tu confectionneras des instruments à partir d'esquisses et de dessins préfabriqués ou à partir d'esquisses proprement élaborées.

Tu traiteras le bois et les différents métaux et tu construiras un instrument à partir des différentes pièces, avant de le préparer à être joué.

Si tu choisis d'exercer ce métier, tu devras en outre accorder, réparer et restaurer les instruments.

Il t'appartiendra également de conseiller tes clients en ce qui concerne la réparation, la construction et l'achat des instruments.

Ton activité s'exercera tant en atelier qu'en magasin ou encore au domicile des clients ou sur des lieux de spectacles.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Concevoir, fabriquer, monter, restaurer, accorder et entretenir des instruments de musique en tous genres
- + Façonner les éléments constitutifs de l'instrument
- + Conseiller les clients quant à leur instrument

QUALITÉS ET PROFIL

- + Être précis et minutieux
- + Disposer d'une bonne acuité visuelle
- + Être à l'écoute du client
- + Avoir des connaissances en arts
- + Être habile de tes mains
- + Avoir l'ouïe finie
- + Savoir jouer toi-même d'un instrument
- + Disposer de connaissances en physique, dans le domaine de l'acoustique, et en mathématiques



FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 855.62)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 855.62)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)

Brut:	Mensuel
1ère année:	891.47 €
2ème année:	1188.63 €
3ème année:	1485.78 €

